

MINISTÈRE DE L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES
ET DU LOGEMENT

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE

Secrétariat général

Paris, le 10 OCT. 2013

Les ministres

à

Liste des destinataires *in fine*

Nos réf. : D13003286
Affaire suivie par : Juliette FLORI
Juliette.Flori@developpement-durable.gouv.fr
Tél. : 01 40 81 66 74 - Fax : 01 40 81 66 00
Courriel : pspp1.pspp.drh.sg@developpement-durable.gouv.fr

Objet : Plan quadriennal 2013-2016 pour le recrutement, l'insertion, le reclassement et le maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés

PJ : 1

Vous trouverez ci-joint le plan quadriennal 2013-2016 portant sur les actions à mener en faveur des travailleurs handicapés de nos ministères et qui a été approuvé en CHSCT-M du 13 juin 2013 et en CTM du 10 juillet 2013.

Les orientations prévues dans ce plan visent à répondre aux objectifs suivants :

- Poursuivre l'effort de recrutement, notamment en direction des candidats relevant des catégories A et B
- Mettre en place ou renforcer, dans tous les services, la coopération pluridisciplinaire (médecins de prévention, personnes ressources handicap régionales, responsables RH...) et l'approche en mode projet pour une meilleure intégration des travailleurs en situation de handicap
- Améliorer l'identification des travailleurs en situation de handicap et poursuivre l'accompagnement des agents dans leurs démarches de reconnaissance de leur handicap
- Améliorer les conditions de maintien dans l'emploi et de reclassement des agents devenus inaptes en cours de carrière
- Développer l'organisation d'actions d'information et de sensibilisation.

La réussite de la politique inscrite dans ce plan dépend de l'implication de chaque service et de sa déclinaison locale, que je vous demande de mettre en place, conformément aux dispositions prévues dans l'annexe 6.

Je vous remercie de faire parvenir au bureau PSPP1, **pour le 1^{er} janvier 2014**, le plan régional que vous aurez ainsi défini et les coordonnées de la personne ressource handicap régionale que vous aurez désignée.

Le bureau PSPP1 et la correspondante handicap ministérielle se tiennent à votre disposition pour toute information complémentaire. Vous voudrez bien leur rendre compte de toute difficulté que vous pourriez rencontrer dans la mise en œuvre du présent plan.

Je sais pouvoir compter sur votre engagement personnel et vous en remercie.

Pour les ministres et par délégation,
Le Secrétaire général

Vincent MAZAURIC